Image not found or type unknown

DOCUMENTS DE FIN DE CONTRAT ET PROCURATION

Par **germain77**, le **06/09/2012** à **11:59**

Bonjour à tous,

la question est simple.
incapable de me déplacer pour récupérer mes documents de fin de contrats suite à une démission, puis-je mandater quelq'un pour récupérer mes document avec une procuration ?
l'employeur peut-il s'y opposer.

Merci de vos réponse

Par **Paul PERUISSET**, le **06/09/2012** à **14:36**

Bonjour,

L'employeur peut s'y opposer car ces documents sont quérables et non portables, d'est à dire que vous devez allez les chercher.

Faites un courrier RAR à l'employeur pour lui demander de bien vouloir vous les faire parvenir car vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer.

Cordialement,
Paul PERUISSET

Par **germain77**, le **07/09/2012** à **15:21**

Merci pour votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés